



COMMUNIQUÉ

RESTRUCTURATIONS 2015



Le cabinet du ministre de la défense a communiqué aujourd'hui les mesures de restructurations pour l'année 2015.

Mesures de dissolution

▪ Armée de terre :

- Fermeture du 1^{er} RAMA de Chalons en Champagne et son état-major
- Fermeture du CEDIMAT de Bourges

▪ Armée de l'air :

- Début de dissolution de la BA 102 de Dijon
- Dissolution de la BA 117 Balard

▪ DGA :

- Fermeture du service central de la modernisation et de la qualité – CTSI, Bagnoux et Paris

▪ DIRISI :

- Dissolution du détachement SIC de Saintes
- Dissolution du détachement SIC de Châteaudun
- Dissolution du détachement SIC de Beauséjour
- Dissolution du détachement SIC de Muret
- Dissolution du détachement SIC de Romorantin
- Dissolution du détachement SIC de Fourchambault
- Dissolution du détachement SIC de Doullens
- Dissolution du détachement SIC de Châteaudun

▪ Marine :

- Fermeture du commandement de la Marine de Strasbourg
- Fermeture de la base navale de l'Adour

▪ SCA :

- Dissolution de l'ELOCA de Portes-lès-Valence
- Dissolution du service local du contentieux de Lyon

- **SEA :**

- Fermeture du CRE de Castelsarrasin.

A savoir que les mesures de dissolution pour le SEA sont connues jusqu'en 2019. Elles concernent le CRE de Sarrebourg en 2016, le DEA de Creil (en 2016), le DEA de Salon de Provence (en 2017), le DEA d'Hyères (en 2017), le DEA de Tours (en 2018), le DEALAT de Dax (en 2018) et le CRE de Bouy (en 2019).

- **SGA :**

- Dissolution de l'échelon social de proximité de Dijon
- Dissolution de l'ARD de Dijon
- Dissolution de l'antenne du SID de Châteaudun
- Dissolution du Bureau Régional du Logement de Brest
- Dissolution de l'échelon social de proximité de Châlons en Champagne
- Dissolution de l'ARD de Châlons en Champagne
- Dissolution de la DRESA de Paris

- **SIMU :**

- Dissolution du dépôt de Billard (Drôme)

A savoir qu'au SIMU, à l'instar du SEA, les mesures de dissolution sont connues jusqu'en 2019. Elles concerneront les DMu de Connantray (en 2016), de Salbris (en 2017-2018), de Neubourg (en 2018) et de Fontvieille (en 2019).

- **SSA :**

- Dissolution des antennes médicales de Drachenbronn et Châlons en Champagne

Le reste des mesures concernent des transferts et réorganisations figurant sur la décision ministérielle qui doit être présentée aux organisations syndicales le 16 octobre à 14h00. La fédération communiquera ces éléments dès qu'elle en aura pris connaissance.

Nous rappelons que les suppressions de postes sont au nombre de 7 500 pour 2015, dont 1 100 personnels civils (soit 14%).

Paris, le 15 octobre 2014